

TUTO : Comment recenser une action culturelle sur ADAGE ?

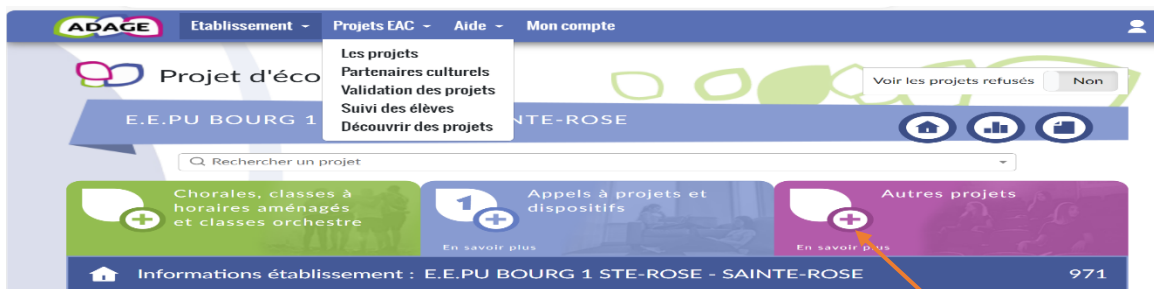
- ➔ C'est-à-dire déclarer une action culturelle menée avec sa classe sous son initiative (ex visite d'un musée, intervention d'un artiste en classe, participation à une action culturelle organisée par la commune....)

1- Aller sur ADAGE via ARENA sur le site du Rectorat ou par IPROF

Vous arriverez sur le bureau ci-dessous :



2. Sélectionnez PROJETS EAC



3. Cliquez sur LES PROJETS

Vous accédez au tableau de bord EAC de l'école.

Les projets sont classés en trois catégories :

- Vert : chorale, CHAM, OAE (dispositifs d'enseignement)
- Bleu : Appels à projets (inscription sur proposition de l'académie ou du national + PEAC subventionné)
- Mauve : Autres projets (à l'initiative de l'école)
-

4. Cliquez sur le pour déclarer son action

5. Renseigner tous les volets du formulaire et enregistrer à la fin :

- a. Choisir l'action qui correspond le mieux

Rechercher parmi les actions culturelles :

Sélectionner une action culturelle

Annuler

b . Donner un titre

c . Sélectionner l'axe du Projet d'Ecole

d. Sélectionner la ou les priorités pédagogiques

Dispositif : Atelier de pratique artistique ou scientifique ponctuel

Titre : * Sortie au musée St-John Perse

Axes du projet d'école : Q Sélectionner un ou deux axes.

Priorités pédagogiques : Q Sélectionner une ou deux priorités pédagogiques.

(i)

e. Sélectionner la classe ou créer un groupe classe à partir des autres classes.

Classes engagées : * Q Sélectionner les classes.

Créer un groupe-classe

f. Rédiger un petit bilan de l'action si elle est terminée.

Etc... et n'oubliez pas d'enregistrer à la fin.

Enregistrer